

Le 13 février 2018

Objet : Demande d'accès à l'information
Notre dossier : 1561-01-0002

Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 7 février dernier votre demande d'accès visant à obtenir le nombre de véhicules transportés d'avril à octobre 2017 pour la traverse de Tadoussac.

Voici le nombre de véhicules transportés du 1^{er} avril au 31 octobre 2017 à la traverse de Tadoussac :

- Avril : 50 472
- Mai : 62 562
- Juin : 92 736
- Juillet : 135 397
- Août : 138 187
- Septembre : 91 338
- Octobre : 70 930

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours